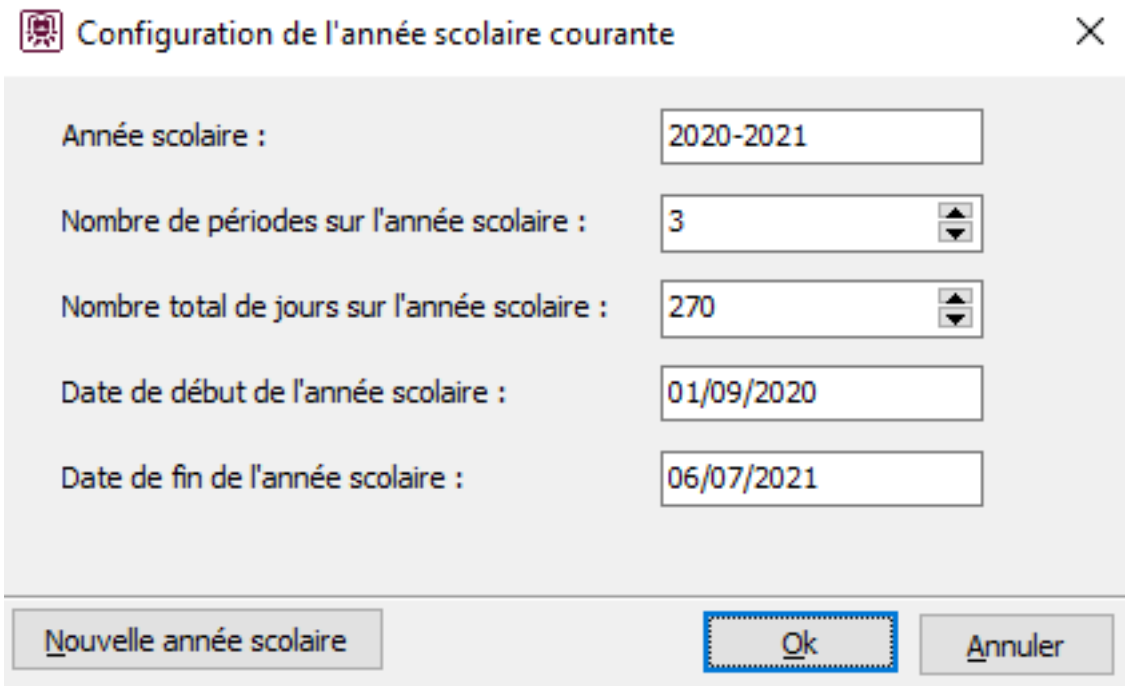
Frais scolaires

Comment créer une nouvelle année pour la gestion des frais scolaires ?

Menu **Frais scolaire / Configuration / Configurer l'année scolaire**.



Pour créer une nouvelle année scolaire, il faut cliquer sur le bouton
.

Après une confirmation, renseigner les informations demandées.

Une fois ces données renseignées, elles ne seront plus modifiables par la suite.

Référence ID de l'article : #1009
Auteur : adminard
Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:43

(c) 2024 ARD <sav@ard.fr> | 28/03/2024 13:04
URL: http://faq-ard.fr/faq/content/8/10/fr/comment-creer-une-nouvelle-annee-pour-la-gestion-des-frais-scolaires-.html